RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03388
Numéro SIREN : 528 318 991
Nom ou dénomination : ABOUKRAT FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2018 sous le numéro de dépôt 18492

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	30 000	12 822	17 178	23 178	6 000-	25.89-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	9 400	8 500	900		900	
	Créances rattachées à des participations				461 000	461 000-	100.00-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	39 400	21 322	18 078	484 178	466 100-	96.27-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	19 586		19 586	17 586	2 000	11.37
	Autres créances	633 843		633 843	119 860	513 982	428.82
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 168		3 168	46 093	42 925-	93.13-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	72		72	121	49-	40.54-
	Total III	656 669		656 669	183 660	473 008	257.55
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	696 069	21 322	674 747	667 838	6 908	1.03

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 300)	3 300	3 300		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	627 900	627 900		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 871	10 002-	13 873	138.71
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 120-	13 873	21 993-	158.53-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	626 952	635 071	8 120-	1.28-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	45 842	28 542	17 300	60.61
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	932	947	15-	1.56-
	Dettes fiscales et sociales	1 020	3 278	2 257-	68.87-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	47 795	32 767	15 028	45.86
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	674 747	667 838	6 908	1.03
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	47 795	32 767		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 247		1 247		1 247	
Chiffre d'affaires NET	1 247		1 247		1 247	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 700		2 700	
Autres produits				150	150-	100.00-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 947	150	3 797	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 681	7 560	3 879-	51.31-
Impôts, taxes et versements assimilés			3 231	3 618	387-	10.70-
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 000	3 660	2 340	63.93
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			12 912	14 838	1 926-	12.98-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 965-	14 688-	5 723	38.96
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	900		900	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	900		900	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		9 400	9 400-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		9 400	9 400-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)	900	9 400-	10 300	109.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 065-	24 088-	16 023	66.52
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 693	5 693-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		35 000	35 000-	100.00-
Total VII		40 693	40 693-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55	225	170-	75.56-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	55	225	170-	75.56-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	55-	40 468	40 523-	100.14-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		2 507	2 507-	100.00-
Total des produits (I+III+V+VII)	4 847	40 843	35 996-	88.13-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 967	26 970	14 003-	51.92-
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	8 120-	13 873	21 993-	158.53-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ABOUKRAT FINANCE
Société à responsabilité limitée au capital de 3.300 euros
Siège social Ccal des Jardins de Concy, Rue Gustave Caillebotte – 91330 YERRES
R.C.S. EVRY 528 318 991

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept
Le trente juin à 10 heures,

Les associés de la société ABOUKRAT FINANCE – société à responsabilité limitée au capital de 3.300 euros dont le siège est Ccal des Jardins de Concy, Rue Gustave Caillebotte – 91330 YERRES et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 528 318 991 - représentée par Monsieur Julien ABOUKRAT en sa qualité de Gérant, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Etaient présents ou représentés,

Monsieur Julien ABOUKRAT, propriétaire de	240 parts
Monsieur Guy ABOUKRAT, propriétaire de	2 460 parts
Madame Claudine ABOUKRAT propriétaire de	360 parts
Mademoiselle Virginie ABOUKRAT propriétaire de	240 parts

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales émises par la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien ABOUKRAT en sa qualité de gérant associé.

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée, valablement constituée, peut régulièrement délibérer et peut donc prendre des décisions à la majorité requise de la moitié du capital social.

Pour être soumis à l'Assemblée, sont déposés :

Une copie de la lettre de convocation,
Le rapport de la Gérance,
Le compte de résultat, le bilan, l'annexe et l'inventaire de l'exercice clos le 31 décembre 2016
Le texte des projets de résolutions proposées par la Gérance au vote de l'Assemblée.

Monsieur le Président précise que le rapport de la Gérance, les comptes annuels, ainsi que le texte des résolutions proposées ont été communiqués aux associés, non gérants, conformément aux dispositions réglementaires.

Il rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes et quitus à la gérance ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales ;
- Questions diverses, éventuellement.

Puis, il donne lecture du rapport de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE DECISION

L'assemblée Générale, donne acte à la Gérance de la régularité de la convocation, de la communication des pièces aux associés et de la réunion.

Cette résolution est adoptée à la majorité

DEUXIÈME DECISION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance sur les activités de la société, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un déficit de 8 120 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité

TROISIÈME DECISION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, déclare approuver purement et simplement ce rapport.

Cette résolution est adoptée à la majorité

QUATRIÈME DECISION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui s'élève à la somme de 8.120 euros, au compte Report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à la majorité

CINQUIEME DECISION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copies du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement des formalités légales partout où cela nécessaire.

Cette résolution est adoptée à la majorité

****

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le président de l'assemblée.



